

Rapport annuel
du conseil d'établissement
2024-2025
du Trait-d'Union

Message de la présidence du conseil d'établissement

Bonjour à tous,

Tout d'abord je me présente à vous,

Valérie Guimond, présidente au sein du conseil d'établissement de l'école depuis maintenant 3 ans. Mon rôle est de soutenir les membres lors de consultation au moment des réunions du conseil d'établissement. Je suis la porte-parole de l'ensemble des membres qui sièges au conseil. Il me revient de droit de vous transmettre les informations nécessaires discuter lors de ces rencontres. Pour le mois de novembre, nous avons été informer que plusieurs projets sont mis en branle avec le personnel enseignant et vos enfants pour préparer les festivités de décembre. Entre autres en vue du marché de Noël qui se tiendra, le vendredi 6 décembre de 18:00 à 19:30. Venez en grand nombre soutenir les enfants!

Merci

Valérie Guimond, Présidente

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	4
1.1 Listes des membres du conseil d'établissement	4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	4
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	4
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3 Résultats obtenus.....	16
Annexe 1 : Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)....	17
Annexe 2 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires	18
Annexe 3 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires.....	19
Annexe 10 : Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement.....	20
Annexe 11 : Soutien financier accordé aux parents en 2024-2025.....	21

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance (préciser : ordinaire, extraordinaire etc.)
10/9/24	Assemblée générale de parents
9/10/24	Ordinaire
13/11/24	Ordinaire
11/12/24	Ordinaire
8/1/25	Ordinaire
12/2/25	Ordinaire
12/3/25	Ordinaire
9/4/25	Ordinaire
27/5/25	Ordinaire
10/6/25	Ordinaire

2.2. Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX¹			
Adoption du projet éducatif		Si autre décision :	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)		Si autre décision :	
Approbation des contributions financières facturées aux parents pour les documents dans lesquels l'usager écrit, dessine ou découpe l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	** Voir l'Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
Établissement des principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	** Voir l'Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX (SUITE)			
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	** Voir l'Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde		Si autre décision :	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire		Si autre décision :	
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)		Si autre décision :	
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement		Si autre décision :	
Consultation sur les critères de sélection de la direction		Si autre décision :	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité		Si autre décision :	
Transmission de documents à l'intention des parents		Si autre décision :	

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique		Si autre décision :	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant		Si autre décision :	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études		Si autre décision :	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex: éducation à la sexualité)		Si autre décision :	
Approbation du temps alloué à chaque matière (Grilles-matières)		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex : adoption, approuve, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2024-11-13	Adoption Si autre décision :	CÉ.24/25.14 ** Voir l'Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
	2025-03-12	Adoption Si autre décision :	CÉ.24/25.32
	2025-04-09	Adoption Si autre décision :	CÉ.24/25.43
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Consultation des parents		Si autre décision :	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves		Si autre décision :	

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art 8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT)

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex.: adopté, approuvé, ratifié, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs consultés effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	----------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES

Organisation de services extrascolaires
(ex.: activités parascolaires)

		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES			
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (Fonds à destination spéciale)		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Adoption du budget annuel de l'établissement		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES			
(EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.) ²			
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

² Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîneurs, etc.).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex.: adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	----------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES

(EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)²

		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

² Les autres activités réalisées par le CE peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîneurs, etc.).

2.3. Résultats obtenus

Annexe 1

Écoles primaires et secondaires

Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)

Documents de l'année scolaire **EN COURS ***

Veuillez joindre au présent rapport, en un seul fichier PDF (fusionné ou numérisé), les documents suivants :

- ✓ Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents;
- ✓ Listes des effets généraux payables à l'école incluant le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe pour chacun des niveaux et projets pédagogiques particuliers (possibilité de fournir les états de compte GPI par niveau);
- ✓ Listes du matériel d'usage personnel (crayons, papiers et autres objets de même nature) pour chacun des niveaux;
- ✓ Listes des frais facturés aux parents pour les services éducatifs dispensés dans le cadre de projets pédagogiques particuliers;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents (ou tableau de suivi annuel) pour des activités et des sorties scolaires, incluant les voyages;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents pour la surveillance du midi, selon le type de fréquentation, si applicable.

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art. 8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT pour les sujets énumérés ci-haut)

Annexe 2

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions (Frais facturés aux parents)

Identification de l'établissement :

École du Trait-d'Union

Direction d'école :

Marie-Pier Boutin

Période :

Année scolaire 2024-2025

1. Je me suis assuré(e) que tout le matériel scolaire (les fournitures scolaires, le matériel d'organisation personnelle, les articles relevant de la tenue vestimentaire ainsi que les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe) demandé aux parents, se retrouve sur les listes proposées par les enseignants à partir du catalogue CSSMI et approuvées par le conseil d'établissement (CÉ).
2. Je me suis assuré(e) que tous les coûts des cahiers d'exercices demandés aux parents ont été approuvés par le CÉ.
3. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents, et ce, peu importe le montant (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires, pour du matériel et pour la surveillance du dîner) ont été approuvées par le CÉ.
4. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents ne dépassent pas le coût réel engagé par l'école et qu'elles ne servent pas à couvrir des coûts ou des dépenses déjà financés autrement selon les règles budgétaires.
5. Je me suis assuré(e) d'appliquer les mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents.
6. Je me suis assuré(e) que tous les enseignants connaissent et respectent les trois encadrements concernant les frais facturés aux usagers : la *Loi sur l'instruction publique*, le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

Par conséquent, je, soussigné(e) déclare que mon établissement s'est conformé à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et à la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

12 juin 2025

Date



Signature de la direction d'école

Je, soussigné(e) déclare que mon établissement ne s'est pas conformé à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à la Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) pour l'un ou les éléments listés ci-dessous :

(Au besoin, joindre un document au courriel)

Date

Signature de la direction d'école

Annexe 3

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions

Questions et documents qui peuvent être utiles à la reddition de comptes de l'annexe 2 et qui feront l'objet du mandat de conformité en vérification interne pour les écoles ciblées annuellement.

Questions à se poser :

- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des trois encadrements³ concernant les frais facturés aux parents?
- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des règles internes du CSSMI applicables aux frais facturés aux parents (ex. : pratique de gestion SEJ-24, etc.)?
- Quels outils et documents d'information ont été diffusés aux enseignants pour faciliter leurs choix et encadrer leurs calculs des frais facturés aux parents?
- Comment vous assurez-vous que les enseignants n'ont pas fait de demande(s) additionnelle(s) de matériel aux parents sans avoir préalablement obtenu l'approbation du conseil d'établissement (CE)?
- Avez-vous été informé par les enseignants des demandes additionnelles faites aux parents pour du matériel, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année? Le CE en a-t-il été informé? Des documents ont-ils été transmis aux parents à cet égard?
- Comment avez-vous fixé le montant des contributions financières facturées aux parents?
- Quelles mesures ont été mises en place pour favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?
- Combien de familles ont bénéficié de mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?

Documents justifiant les frais facturés aux parents :

- Listes transmises aux parents (liste de fournitures scolaires, liste du matériel d'organisation personnelle, liste des effets généraux payés à l'école, etc.);
- Procès-verbaux du CE (avec pièces jointes) relatifs à l'approbation des différents frais facturés aux parents;
- Lettre aux parents pour tout ajout de matériel en cours d'année, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année;
- Lettre aux parents pour tout ajout de contribution financière (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires et pour la surveillance du dîner) en cours d'année, autre que celles prévues sur les listes du début de l'année;
- Fichier Excel ou feuille de calculs des frais facturés aux parents, nets de la remise de taxes;
- Factures des fournisseurs justifiant les frais facturés aux parents;
- Formulaire de planification des activités, sorties et voyages scolaires;
- Formulaire de réquisition d'impression de cahier maison (bon de commande et facture);
- Fichier Excel de suivi des frais pour les photocopies;
- S'il y a lieu, ententes de paiements signées par les parents.

³ Les trois encadrements traitant des frais facturés aux parents sont

1. *Loi sur l'instruction publique,*
2. *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées,*
3. *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08).*

Annexe 10

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (LIP, art. 53, 102, 459.5)

- Concernant la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5. Cette formation est disponible à l'adresse : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-établissement/formation-obligatoire>
- Pour cette deuxième année, chaque CÉ doit s'assurer que les nouveaux membres suivent la formation obligatoire tel qu'indiqué au nouveau paragraphe introduit le 8 février 2021 à l'article 53 de la *Loi sur l'instruction publique* et qui se lit comme suit :

Les membres du conseil d'établissement [...]. Ils doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.

- C'est donc en documentant le visionnement obligatoire que le CÉ est en mesure d'en répondre.

En _____, les nouveaux membres du CÉ ont-ils été invités à visionner, par eux-mêmes, les capsules obligatoires inscrites ci-après dans le tableau :

Autre information en lien avec la formation obligatoire des nouveaux membres des CÉ (à remplir si requis) :

--

Les anciens membres du CÉ ont-ils suivis la formation avec les nouveaux membres dans le cadre des séances du conseil d'établissement, tel que recommandé par les membres du comité de gouvernance et d'éthique pour favoriser les échanges et la cohésion du CÉ autour de la Loi :



Capsules obligatoires	Date de visionnement en CÉ (AAAA-MM-JJ)	Commentaires / Précisions (facultatif)
Capsule 1 - Introduction		
Capsule 2 - Information sur la nouvelle gouvernance scolaire		
Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref : composition, formation et rôle		
Capsule 4 - Rôles et responsabilités		
Capsule 5 - Fonctionnement du conseil		
Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs		
Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction		

Les membres absents du CÉ lors du visionnement des capsules ont-ils été invités à les visionner par eux-mêmes :

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (suite)
(LIP, art. 53, 102, 459.5)

Questions en lien avec les fiches thématiques et le cahier du membre :

Questions	Oui	Non	Commentaires / Précisions (facultatif)
Les fiches thématiques ont été utilisées lors des CÉ	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sinon, les membres ont été invités à consulter les fiches thématiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les membres ont été invités à consulter le cahier du membre et de la direction	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Autre information en lien avec la formation obligatoire des membres des CÉ (à remplir si requis) :

Annexe 11

Soutien financier accordé aux parents en 2024-2025

Veuillez compléter le document suivant : [Reliquat](#)

Annexe 11

Soutien financier accordé aux parents en 2024-2025

en lien avec les mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents



École du Trait-d'Union

ENCADREMENT DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES QUI PEUVENT ÊTRE ASSUMÉES PAR LES PARENTS

POUR ADOPTION

Séance du conseil d'établissement du 12 juin 2024

Résolution n° CÉ 23-24/42

PRINCIPES DIRECTEURS

L'école établit les contributions financières et les listes de matériel d'usage personnel demandé dans le respect de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), de la politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08) ainsi que la pratique de gestion associée à celle-ci (SEJ-24) du Centre de services scolaire des Mille-Îles.

Pour tous les services éducatifs et tout le matériel scolaire, l'école aura le souci de maintenir le plus bas possible les frais facturés aux parents, de s'assurer de la pertinence et de la transparence de ces frais et d'établir un délai raisonnable pour le paiement de ceux-ci.

L'école ne demande aucun frais pour le matériel qui n'appartient pas à l'élève.

À chaque fin d'année scolaire, le matériel identifié et réutilisable est retourné aux parents par l'entremise de leur enfant.

Les parents sont invités à réutiliser tout matériel en bon état ayant été récupéré l'année précédente ou les années antérieures.

Pour les listes d'effets généraux, les parents sont informés des montants demandés pour chaque catégorie (ex. : cahier d'exercices, photocopies pour chaque matière, abonnement numérique ou abonnement à une revue). Pour chacune de ces catégories, aucune marque de produit n'est obligatoire

En début d'année scolaire (août/septembre), une facture est acheminée aux parents pour les effets généraux.

Les parents sont informés de l'utilisation des montants d'argent demandés.

La priorisation des projets (service ou matériel) pour lesquels des contributions financières sont demandées doit être en lien avec les objectifs du projet éducatif.

Effets généraux



ABONNEMENT NUMÉRIQUE OU ABONNEMENT À UNE REVUE

Un abonnement numérique ou un abonnement à une revue peut être facturé aux parents dans le cadre d'une utilisation pédagogique.

Le nom de l'abonnement ou de la revue relatif au matériel didactique doit être précisé sur la facture du parent.

Il est possible de facturer un abonnement personnel et individuel à un abonnement ou à un outil numérique, pourvu qu'il remplace ou bonifie le cahier d'exercices.



AGENDA

Le coût réel (coût de l'agenda moins la ristourne) est facturé aux parents.



CAHIER D'EXERCICES

Annuellement, afin d'avoir une facture uniforme et équitable, chaque degré devra déterminer la liste commune des cahiers d'exercices pour la prochaine année scolaire.

Il est entendu que chaque cahier d'exercices facturé aux parents est utilisé de façon optimale, soit environ 80 % d'utilisation.

Pour une classe multiâge, un choix distinct de cahiers d'exercices pourra être demandé par le titulaire.

Si un ou plusieurs titulaires d'un niveau ne sont pas nommés au mois de juin, la liste des cahiers d'exercices sera déterminée par l'équipe en place et sera acheminée aux parents pour les achats, et ce, dès la fin juin.



PHOTOCOPIES

Chaque titulaire ou spécialiste anticipe et détermine les coûts des photocopies par élève pour chaque année scolaire en respectant les montants maximums convenus au conseil d'établissement (voir annexe I, **à créer selon les normes de votre école**).

Les frais de reprographie et de photocopie facturés aux parents sont basés sur les coûts réels de l'année précédente.

Les épreuves, les examens et les documents administratifs ne peuvent être facturés aux parents.

Le montant pour les photocopies doit correspondre au nombre de feuillets où l'enfant écrit, dessine ou découpe et doit correspondre à une utilisation réelle.



RECUEIL MAISON

Un recueil maison est constitué de matériel produit par l'enseignant ou de matériel reproductive pour lequel l'école possède une licence de reproduction. Les coûts ne doivent comprendre que les documents et photocopies dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.

Le coût réel est facturé aux parents.



FOURNITURES SCOLAIRES

Chaque degré devra fournir une liste commune des fournitures scolaires.

Chaque classe multiâge pourra avoir sa liste de fournitures scolaires distincte.

Il est suggéré aux parents d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par l'élève.

Afin de minimiser les quantités, il est possible que les parents soient sollicités en cours d'année pour réapprovisionner leur enfant relativement à certaines fournitures scolaires.



EFFETS PERSONNELS

Une liste d'effets personnels peut être demandée, selon les besoins propres à chaque degré ou matière, dans le respect des encadrements prévus.

Certains items sont fournis par l'école, mais pourraient être achetés par les parents, par choix, pour des raisons d'hygiène (ex. : écouteurs).



ACTIVITÉS / SORTIES / VOYAGES ÉDUCATIFS

Les activités, sorties ou voyages éducatifs doivent avoir des objectifs pédagogiques ou doivent s'inscrire dans une action pédagogique relative au programme de formation.

La proposition de la programmation des activités, sorties ou voyages éducatifs, par degré, présentée au conseil d'établissement comprend :

- ✓ Le nom de l'activité, de la sortie ou du voyage éducatif;
- ✓ Le lieu et la date;
- ✓ L'horaire de départ et de retour;
- ✓ Le coût par élève ventilé selon le coût du transport et le coût de l'activité;
- ✓ Les liens avec le Programme de formation de l'école québécoise.

Cette programmation doit être présentée au conseil d'établissement à raison de 3 fois par année, soit en octobre-novembre, janvier-février et juin.



ACTIVITÉS / SORTIES / VOYAGES PARASCOLAIRES

Le coût réel est facturé aux parents des élèves concernés.



VOYAGES ÉDUCATIFS

Le montant maximal pour les voyages de courtes durées (moins de 2 jours au primaire et moins de 4 jours au secondaire) est de xxx \$ excluant les frais pour les repas ou les activités spéciales.

Le nombre de participants doit correspondre à 95% des élèves visés pour que le voyage puisse se réaliser.



SURVEILLANCE DU MIDI

Les coûts facturés aux parents pour la surveillance du midi sont utilisés pour l'encadrement et le matériel de l'ensemble des élèves à l'heure du dîner.



2024-2025

École du Trait-d'Union
Liste de matériel d'usage personnel
Préscolaire 5 ans

La journée administrative pour le paiement des effets généraux est prévue pour le 20 août 2024.

Paiements acceptés:

1- Interac

2- Chèque: au nom de l'école du Trait-d'Union et inscrire le nom de votre enfant

3- Nouveauté: carte de crédit

Paiement internet possible pour ceux qui ont déjà accès au Portail Parent

Fournitures scolaires		
Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	1 Cartable 1 pouce	
<input type="checkbox"/>	2 Carton pour affiche, 56 x 71 cm	1 blanc - 1 noir
<input type="checkbox"/>	1 Ciseaux à bout semi-pointu en acier inoxydable	
<input type="checkbox"/>	3 Colle en bâton solide, 40 gr et plus	
<input type="checkbox"/>	3 Crayon à mine en bois - HB	Taillés et inscrire prénom et nom
<input type="checkbox"/>	1 Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe fine	
<input type="checkbox"/>	2 Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 16	
<input type="checkbox"/>	2 Duo-tang cartonné à 3 crampons	1 bleu - 1 rouge
<input type="checkbox"/>	1 Étui à crayons rigide	Boîte - 1 compartiment
<input type="checkbox"/>	1 Gomme à effacer de couleur blanche	
<input type="checkbox"/>	1 Papier construction, 12 couleurs éclatantes	paquet de 50 feuilles ou plus détachées et séparées
<input type="checkbox"/>	1 Pochette en plastique translucide avec velcro, format légal	1 compartiment
<input type="checkbox"/>	1 Tablette de papier à dessin	Tablette à croquis

Matériel d'organisation personnelle		
Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	1 Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
<input type="checkbox"/>	1 Sac à dos	Sac d'école
<input type="checkbox"/>	1 Serviette / Couverture pour la détente	Grandeur de l'enfant
<input type="checkbox"/>	1 Souliers de course	Pour laisser à l'école/ souliers non-marquant/ peut être à velcro si l'enfant ne sait pas faire des boucles.
<input type="checkbox"/>	1 Tablier ou chemise pour protéger les vêtements	Pour les arts plastiques

Effets généraux (à payer à l'école)		
Description		Coût
Cahier d'exercices - ABCdaire et ateliers		5,00 \$
Photocopies - Frais d'imprimerie / cahiers thématique et autres		15,00 \$

Total des frais à payer à l'école : 20,00 \$



2024-2025

École du Trait-d'Union

Liste de matériel d'usage personnel

Préscolaire 5 ans

Notes générales

Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.

Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)

Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.

Prévoir que le montant devra être acquitté au plus tard le 23 septembre 2024.

Merci!



2024-2025

École du Trait-d'Union

Liste de matériel d'usage personnel

1^{re} année

La journée administrative pour le paiement des effets généraux est prévue pour le 20 août 2024.

Paiements acceptés:

1- Interac

2- Chèque: au nom de l'école du Trait-d'Union et inscrire le nom de votre enfant

3- Nouveauté: carte de crédit

Paiement internet possible pour ceux qui ont déjà accès au Portail Parent

Fournitures scolaires		
Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	4 Cahier interliné pointillé, 23,2 x 18,1 cm, 32-40 pages	bleu - jaune - vert - rose
<input type="checkbox"/>	1 Ciseaux avec lames en acier inoxydable, 4 3/4 pouces	
<input type="checkbox"/>	3 Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	
<input type="checkbox"/>	24 Crayon à mine en bois - HB	Taillés
<input type="checkbox"/>	4 Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe fine	
<input type="checkbox"/>	1 Crayons de couleur en bois « DÉBUTANT », avec prise triangulaire, boîte de 12	
<input type="checkbox"/>	2 Crayons marqueurs lavables, boîte de 16	
<input type="checkbox"/>	2 Duo-tang cartonné à 3 crampons	1 noir (musique) / 1 bleu (anglais)
<input type="checkbox"/>	5 Duo-tang en plastique à 3 crampons	1 rouge - 1 vert- 1 jaune - 1 orange - 1 mauve
<input type="checkbox"/>	1 Duo-tang en plastique, 2 pochettes, format lettre	
<input type="checkbox"/>	1 Étui à crayons rigide	En plastique
<input type="checkbox"/>	1 Étui à crayons souple à 2 pochettes	
<input type="checkbox"/>	5 Gomme à effacer de couleur blanche	
<input type="checkbox"/>	1 Papier construction, 12 couleurs éclatantes	
<input type="checkbox"/>	2 Pochette en plastique translucide avec velcro, format lettre	3 trous
<input type="checkbox"/>	10 Pochette protectrice, format lettre	
<input type="checkbox"/>	1 Surligneur bleu	
<input type="checkbox"/>	1 Surligneur jaune	
<input type="checkbox"/>	1 Surligneur rose	
<input type="checkbox"/>	1 Surligneur vert	
<input type="checkbox"/>	1 Taille-crayons avec réceptacle, vissable	



2024-2025

École du Trait-d'Union

Liste de matériel d'usage personnel

1^{re} année

Matériel d'organisation personnelle		
Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	1 Boîte à lunch / Sac à lunch	
<input type="checkbox"/>	1 Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
<input type="checkbox"/>	1 Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
<input type="checkbox"/>	1 Sac à dos	
<input type="checkbox"/>	2 Souliers de course	Souliers non-marquant (1 paire int./ 1 paire ext.)
<input type="checkbox"/>	1 Tablier ou chemise pour protéger les vêtements	Couvre-tout

Effets généraux (à payer à l'école)

Description	Coût
Cahier d'exercices - Mon dictionnaire de tous les jours 1er cycle	19,81 \$
Cahier d'exercices - Nougat	18,54 \$
Photocopies - anglais	3,00 \$
Photocopies - agenda, études et cahier de calligraphie	45,00 \$
Photocopies - musique	1,75 \$

Total des frais à payer à l'école : 88,10 \$

Notes générales

Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.

Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)

Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.

Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.

Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

Prévoir que le montant devra être acquitté au plus tard le 26 septembre 2024.

Merci



2024-2025

École du Trait-d'Union

Liste de matériel d'usage personnel

2^e année

La journée administrative pour le paiement des effets généraux est prévue pour le 20 août 2024.

Paiements acceptés:

1- Interac

2- Chèque: au nom de l'école du Trait-d'Union et inscrire le nom de votre enfant

3- Nouveauté: carte de crédit

Paiement internet possible pour ceux qui ont déjà accès au Portail Parent

Fournitures scolaires		
Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	2 Cahier 1/2 interliné pointillé, 1/2 uni, 23,2 x 18,1 cm, 32 pages	bleu
<input type="checkbox"/>	1 Cahier à dessin, reliure à spirale, 21,6 x 27,9 cm	
<input type="checkbox"/>	4 Cahier interliné pointillé, 23,2 x 18,1 cm, 32-40 pages	1 vert / 1 jaune / 1 orange / 1 rose
<input type="checkbox"/>	1 Cartable 1 pouce, couverture souple	Bleu
<input type="checkbox"/>	50 Carton format lettre	de couleur
<input type="checkbox"/>	1 Ciseaux à bout pointu	
<input type="checkbox"/>	2 Colle en bâton solide, 40 gr et plus	blanche
<input type="checkbox"/>	2 Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe fine	
<input type="checkbox"/>	1 Crayons à mine en bois - HB - boîte de 24	Taillés
<input type="checkbox"/>	1 Crayons de couleur en bois, boîte de 24	Taillés
<input type="checkbox"/>	1 Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 24	
<input type="checkbox"/>	6 Duo-tang cartonné à 3 crampons	1 rose / 1 vert / 1 mauve / 1 orange / 1 rouge - anglais / 1 noir - musique
<input type="checkbox"/>	2 Etui à crayons souple	
<input type="checkbox"/>	3 Gomme à effacer	
<input type="checkbox"/>	1 Pinceaux (ensemble acrylique)	paquet de 5 pinceaux différents
<input type="checkbox"/>	1 Pochette en plastique avec fermeture en velcro, 3 trous, format lettre	Translucide
<input type="checkbox"/>	10 Pochette protectrice, 3 trous, insertion vers le haut, format lettre	de type épais (ex.: 3,3 mm)
<input type="checkbox"/>	1 Règle de 30 cm, transparente flexible	
<input type="checkbox"/>	1 Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 5	
<input type="checkbox"/>	1 Surligneur bleu	
<input type="checkbox"/>	1 Surligneur jaune	
<input type="checkbox"/>	1 Taille-crayons avec réceptacle	



2024-2025

École du Trait-d'Union
Liste de matériel d'usage personnel
2^e année

Matériel d'organisation personnelle		
Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	1 Boîte à lunch / Sac à lunch	
<input type="checkbox"/>	1 Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
<input type="checkbox"/>	1 Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
<input type="checkbox"/>	1 Sac à dos	
<input type="checkbox"/>	2 Souliers de course	Souliers non-marquant/ 1 paire int. 1 paire ext.
<input type="checkbox"/>	1 Tablier ou chemise pour protéger les vêtements	Tablier d'art (facultatif)
<input type="checkbox"/>	1 Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon, collant et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	Coût
Cahier d'exercices - Pomelo, édition Chenelière	18,54 \$
Cahier d'exercices - Numérik, édition Erpi	18,90 \$
Photocopies - Imprimerie	32,00 \$
Photocopies - Anglais	3,00 \$
Photocopies - Musique	1,75 \$

Total des frais à payer à l'école : 74,19 \$

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

Prévoir que le montant devra être acquitté au plus tard le 26 septembre 2024.

Merci!



2024-2025

École du Trait-d'Union

Liste de matériel d'usage personnel

3^e année

La journée administrative pour le paiement des effets généraux est prévue pour le 20 août 2024.

Paiements acceptés:

1- Interac

2- Chèque: au nom de l'école du Trait-d'Union et inscrire le nom de votre enfant

3- Nouveauté: carte de crédit

Paiement internet possible pour ceux qui ont déjà accès au Portail Parent

Fournitures scolaires		
Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	8 Cahier ligné broché, 3 trous 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	
<input type="checkbox"/>	1 Cahier quadrillé, reliure à spirale, métrique 1 cm, 26,7 x 20,3 cm, 80 pages	
<input type="checkbox"/>	1 Cartable 1 pouce	
<input type="checkbox"/>	1 Ciseaux à bout pointu	
<input type="checkbox"/>	2 Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	
<input type="checkbox"/>	2 Crayon à l'encre rouge	
<input type="checkbox"/>	24 Crayon à mine en bois - HB	Taillés
<input type="checkbox"/>	1 Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	
<input type="checkbox"/>	2 Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe fine	
<input type="checkbox"/>	1 Crayons de couleur en bois, boîte de 24	
<input type="checkbox"/>	1 Crayons marqueurs lavables, pointe fine, boîte de 12	
<input type="checkbox"/>	1 Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 16	
<input type="checkbox"/>	10 Duo-tang en plastique à 3 crampons	
<input type="checkbox"/>	2 Étui à crayons souple à 2 pochettes	
<input type="checkbox"/>	2 Gomme à effacer de couleur blanche	
<input type="checkbox"/>	1 Pochette en plastique translucide avec velcro, format lettre	3 trous
<input type="checkbox"/>	1 Règle de 30 cm	
<input type="checkbox"/>	1 Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 5	
<input type="checkbox"/>	1 Surligneur bleu	
<input type="checkbox"/>	1 Surligneur jaune	
<input type="checkbox"/>	1 Taille-crayons avec réceptacle	



2024-2025

École du Trait-d'Union

Liste de matériel d'usage personnel

3^e année

Matériel d'organisation personnelle		
Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	1 Boîte à lunch / Sac à lunch	
<input type="checkbox"/>	1 Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
<input type="checkbox"/>	1 Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
<input type="checkbox"/>	1 Flûte à bec	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
<input type="checkbox"/>	1 Sac à dos	
<input type="checkbox"/>	2 Souliers de course à lacets	Souliers non-marquant (1 paire int./ 1 paire ext.)
<input type="checkbox"/>	1 Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon, collant et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	Coût
Cahier d'exercices - Matcha A et B et accès numérique 1 an	18,98 \$
Cahier d'exercices - Terminus	13,27 \$
Photocopies - Frais d'imprimerie	55,00 \$
Photocopies - Anglais	3,00 \$
Photocopies - Musique	2,50 \$

Total des frais à payer à l'école : 92,75 \$

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

Prévoir que le montant devra être acquitté au plus tard le 26 septembre 2024.

Merci!



2024-2025

École du Trait-d'Union

Liste de matériel d'usage personnel

4^e année

La journée administrative pour le paiement des effets généraux est prévue pour le 20 août 2024.

Paiements acceptés:

1- Interac

2- Chèque: au nom de l'école du Trait-d'Union et inscrire le nom de votre enfant

3- Nouveauté: carte de crédit

Paiement internet possible pour ceux qui ont déjà accès au Portail Parent

Fournitures scolaires		
Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	8 Cahier ligné broché, 3 trous 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	Cahier Canada
<input type="checkbox"/>	1 Cartable 1 pouce	
<input type="checkbox"/>	1 Cartable 1,5 pouce	
<input type="checkbox"/>	1 Ciseaux à bout pointu	
<input type="checkbox"/>	1 Colle en bâton solide, 40 gr et plus	
<input type="checkbox"/>	1 Crayon à l'encre bleu	
<input type="checkbox"/>	1 Crayon à l'encre rouge	
<input type="checkbox"/>	24 Crayon à mine en bois - HB	Taillés
<input type="checkbox"/>	1 Crayon marqueur permanent, noir, pointe extra-fine	
<input type="checkbox"/>	1 Crayon marqueur permanent, noir, pointe large	
<input type="checkbox"/>	2 Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe fine	
<input type="checkbox"/>	1 Crayons de couleur en bois, boîte de 24	
<input type="checkbox"/>	1 Crayons marqueurs lavables, boîte de 24	
<input type="checkbox"/>	1 Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	
<input type="checkbox"/>	1 Étui à crayons souple	
<input type="checkbox"/>	1 Étui à crayons souple à 2 pochettes	
<input type="checkbox"/>	3 Gomme à effacer de couleur blanche	
<input type="checkbox"/>	1 Pochette en plastique translucide, avec bouton pression, fermée sur 3 côtés, 3 trous, format lettre	
<input type="checkbox"/>	15 Pochette protectrice, 3 trous, insertion vers le haut, format lettre	
<input type="checkbox"/>	1 Règle de 30 cm	
<input type="checkbox"/>	2 Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 5	
<input type="checkbox"/>	2 Surligneurs, couleurs variées	
<input type="checkbox"/>	1 Taille-crayons avec réceptacle	



2024-2025

École du Trait-d'Union

Liste de matériel d'usage personnel

4^e année

Matériel d'organisation personnelle

Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	1 Boîte à lunch / Sac à lunch	
<input type="checkbox"/>	1 Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
<input type="checkbox"/>	1 Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
<input type="checkbox"/>	1 Flûte à bec	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
<input type="checkbox"/>	1 Sac à dos	
<input type="checkbox"/>	2 Souliers de course à lacets	Souliers non-marquant
<input type="checkbox"/>	1 Vêtements de sport	Éducation physique (short, pantalon court, pantalon, collant et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)

Description	Coût
Cahier d'exercices - Terminus 4e + accès numérique	13,27 \$
Cahier d'exercices - Matcha 4e + accès numérique	18,98 \$
Photocopies - Frais d'imprimerie	55,00 \$
Photocopies - Anglais	3,00 \$
Photocopies - Musique	2,50 \$

Total des frais à payer à l'école : 92,75 \$

Notes générales

Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.

Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)

Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.

Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.

Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

Prévoir que le montant devra être acquitté au plus tard le 26 septembre 2024.

Merci!



2024-2025

École du Trait-d'Union

Liste de matériel d'usage personnel

5^e année

La journée administrative pour le paiement des effets généraux est prévue pour le 20 août 2024.

Paiements acceptés:

1- Interac

2- Chèque: au nom de l'école du Trait-d'Union et inscrire le nom de votre enfant

3- Nouveauté: carte de crédit

Paiement internet possible pour ceux qui ont déjà accès au Portail Parent

Fournitures scolaires		
Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	9 Cahier ligné broché, 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	
<input type="checkbox"/>	1 Cahier quadrillé broché 0,5 cm, 27,6 x 21,2 cm, 40 pages	
<input type="checkbox"/>	1 Calculatrice avec les fonctions de base (+ - + X %) et mémoire	
<input type="checkbox"/>	1 Ciseaux à bout pointu	
<input type="checkbox"/>	2 Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	
<input type="checkbox"/>	2 Crayon à l'encre rouge	
<input type="checkbox"/>	24 Crayon à mine en bois - HB	
<input type="checkbox"/>	1 Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	
<input type="checkbox"/>	2 Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe fine	
<input type="checkbox"/>	1 Crayons de couleur en bois, boîte de 24	
<input type="checkbox"/>	1 Crayons marqueurs lavables, pointe fine, boîte de 12	
<input type="checkbox"/>	9 Duo-tang en plastique à 3 crampons	
<input type="checkbox"/>	1 Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	
<input type="checkbox"/>	2 Étui à crayons souple	
<input type="checkbox"/>	25 Feuilles mobiles	
<input type="checkbox"/>	2 Gomme à effacer de couleur blanche	
<input type="checkbox"/>	10 Pochette en plastique translucide fermée sur 3 côtés, 3 trous, format lettre	
<input type="checkbox"/>	1 Règle de 30 cm	
<input type="checkbox"/>	2 Surligneur jaune	
<input type="checkbox"/>	1 Taille-crayons avec réceptacle	



2024-2025

École du Trait-d'Union

Liste de matériel d'usage personnel

5^e année

Matériel d'organisation personnelle		
Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	1 Boîte à lunch / Sac à lunch	
<input type="checkbox"/>	1 Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
<input type="checkbox"/>	1 Écouteurs	Ce matériel est fourni par l'école, mais vous pourriez décider de le fournir pour des raisons d'hygiène
<input type="checkbox"/>	1 Sac à dos	
<input type="checkbox"/>	2 Souliers de course à lacets	Souliers non-marquant
<input type="checkbox"/>	1 Vêtements de sport	Éducation physique (pantalon court et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	Coût
Agenda	7,56 \$
Cahier d'exercices - Les inséparables 5e	19,50 \$
Cahier d'exercices - Les irréductibles 5e	19,50 \$
Cahier d'exercices - À la traces	13,27 \$
Photocopies - Frais d'imprimerie	18,00 \$
Photocopies - Anglais	5,00 \$

Total des frais à payer à l'école : 82,83 \$

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

Prévoir que le montant devra être acquitté au plus tard le 26 septembre 2024.
Merci!



École du Trait-d'Union

2024-2025

École du Trait-d'Union
Liste de matériel d'usage personnel
6^e année

La journée administrative pour le paiement des effets généraux est prévue pour le 20 août 2024.

Paiements acceptés:

1- Interac

2- Chèque: au nom de l'école du Trait-d'Union et inscrire le nom de votre enfant

3- Nouveauté: carte de crédit

Paiement internet possible pour ceux qui ont déjà accès au Portail Parent

Fournitures scolaires		
Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	8 Cahier ligné broché, 3 trous 0,7 cm, 27,6 x 21,3 cm, 32 pages	
<input type="checkbox"/>	1 Cahier quadrillé broché 0,5 cm, 27,6 x 21,2 cm, 40 pages	
<input type="checkbox"/>	1 Cartable 1,5 pouce	
<input type="checkbox"/>	1 Ciseaux à bout pointu	
<input type="checkbox"/>	2 Colle en bâton solide blanche, 35 à 40 gr	
<input type="checkbox"/>	1 Crayon à l'encre bleu	
<input type="checkbox"/>	1 Crayon à l'encre rouge	
<input type="checkbox"/>	12 Crayon à mine en bois - HB	Ou 1 crayon pousse-mine avec mines
<input type="checkbox"/>	1 Crayon marqueur permanent, noir, pointe fine	
<input type="checkbox"/>	1 Crayon-feutre effaçable à sec, noir, pointe fine	
<input type="checkbox"/>	1 Crayons de couleur en bois, boîte de 24	
<input type="checkbox"/>	1 Crayons marqueurs lavables, pointe large, boîte de 16	
<input type="checkbox"/>	3 Duo-tang en plastique à 3 crampons	Couleurs variées
<input type="checkbox"/>	1 Duo-tang en plastique à 3 crampons, 2 pochettes	
<input type="checkbox"/>	2 Étui à crayons souple	
<input type="checkbox"/>	3 Gomme à effacer de couleur blanche	
<input type="checkbox"/>	20 Pochette en plastique translucide fermée sur 3 côtés, 3 trous, format lettre	
<input type="checkbox"/>	2 Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux, paquet de 5	
<input type="checkbox"/>	4 Surligneurs, couleurs variées	
<input type="checkbox"/>	1 Tablette de papier à dessin	
<input type="checkbox"/>	1 Taille-crayons avec réceptacle	



2024-2025

École du Trait-d'Union
Liste de matériel d'usage personnel
6^e année

Matériel d'organisation personnelle		
Quantité	Matériel	Commentaires / précisions
<input type="checkbox"/>	1 Boîte à lunch / Sac à lunch	
<input type="checkbox"/>	1 Bouteille d'eau réutilisable identifiée	
<input type="checkbox"/>	1 Sac à dos	
<input type="checkbox"/>	2 Souliers de course à lacets	Souliers non-marquant (1 paire int./ 1 paire ext.)
<input type="checkbox"/>	1 Vêtements de sport	Éducation physique (pantalon court et chandail à manches courtes)

Effets généraux (à payer à l'école)	
Description	Coût
Cahier d'exercices - Les irréductibles 6e	19,50 \$
Cahier d'exercices - Les inséparables 6e	19,50 \$
Cahier d'exercices - Épopées 6e	13,45 \$
Photocopies - Frais imprimerie	25,00 \$
Photocopies - Anglais	5,00 \$

Total des frais à payer à l'école : 82,45 \$

Notes générales
Toutes les fournitures scolaires et les effets personnels doivent être identifiés au nom de l'élève.
Les crayons doivent être taillés. (crayons HB, crayons de bois)
Il est recommandé de réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état.
Afin de minimiser les quantités, il est possible que nous vous sollicitions en cours d'année pour réapprovisionner votre enfant relativement à certaines fournitures scolaires.
Nous vous suggérons d'acheter du matériel durable et de bonne qualité puisque celui-ci est utilisé quotidiennement par votre enfant.

Prévoir que le montant devra être acquitté au plus tard le 26 septembre 2024.

Merci!



Tableau des activités, sortie ou voyages

Planification à approuver par le CÉ

Titre de l'activité et degrés	Date	Lieu (École ou ext.)	Activité Sortie Voyage	Source de financement (Mesure ou Parents)	Activité à risque (Oui ou Non)	Transport	Coût total (si parents)
Les Mots s'animent – 5^e et 6^e année	11 nov. 2024	École (Gymnase)	Activité	Mesure	Non	Non	
Cosmodôme 2e année	<u>30 janv.</u> <u>2025</u>	<u>Cosmodôme</u>	<u>Sortie</u> <u>éducative</u>	<u>Mesure</u>		<u>Oui</u>	
Randonnée pédestre hivernal 5e année	18 et 19 fév. 2025	Parc Domaine Vert Sud	Sortie éducative	Mesure	Non	Oui (covoiturage)	
La magie de la chimie, tome 3 3^e et 4^e année	17,18 et 19 mars 2025	Théâtre Lionel- Groulx	Sortie culturelle	Mesure	Non	Oui	13.33\$ / élève
*Tortue Berlue - 1ère année	11 mars 2025	École	Activité	Mesure	Non	Non	16.97\$ / élève
EDUCAZOO: Activité le tour du monde – 2^e année	8 avril 2025	École	Activité	Mesure	Non	Non	
*Autrice Caroline Munger - 1ère année	3 juin 2025	École	Activité	Mesure	Non	Non	18.34\$ / élève
Initiation ski alpin – 2e année	27 février 2025	Côte boisée - Terrebonne – GPAT	Activité	Mesure		Oui	10.85\$ / élève
EDUCAZOO : Atelier les 5 sens – 3^e et 4^e année	27 Avril	École	Activité	Mesure	Non	Non	13.40 \$ / élève
Olympiades	22 Mai	Cour d'école Chapleau	Activité	Mesure	Non	Non	
Cross-Country	30 Mai	Parc Ducharme	Activité	Mesure	Non	Non	



École du Trait-d'Union

Tableau des activités, sortie ou voyages

Planification à approuver par le CÉ

Sortie des finissants – Zone 15	16 juin 2025	Zone 15 Laval	Sortie	Mesure	Non	Oui	
Fête de fin d'année - Tous les niveaux	19 juin 2025	Parc Richelieu	Activité	Mesure	Non	Non	